

## La journée du droit au collège

Le jeudi 4 octobre 2018, une rencontre entre un avocat : Maître de Palma-Papet, avocate au barreau d'Evreux et tous les élèves de 5<sup>ème</sup> a eu lieu dans les locaux de St Adjutor.



Cela correspondait au 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Constitution Française rédigée le 4 octobre 1958 et qui régit la Vème République.

Le but est de former les élèves à devenir des citoyens responsables.



L'objectif est de construire une culture juridique et le thème choisi pour cette 1<sup>ère</sup> édition est l'éducation aux médias et à l'information et notamment les réseaux sociaux.

Ce thème permettait de traiter de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable au collège depuis la rentrée.



Au travers des études de cas qui leur étaient proposées, les élèves ont échangé avec l'avocate et ont vu ce qu'encourait le harceleur et ont pu être sensibilisés aux dangers des nouvelles technologies et des réseaux sociaux.



Cette action s'inscrit dans le parcours citoyen et avenir de l'élève.

L.Botté